

## Jean le milicien du feu



Cette nouvelle est issue d'un fait réel, [le massacre du moulin de l'Agau](#).

Nîmes, printemps 1703.

La cité romaine, avec ses pierres antiques et ses ruelles étroites, vit sous le joug des dragons du roi (Louis XIV). Les protestants, traqués depuis l'**édit de Fontainebleau (1685)** (1), se réunissent en secret. Les cloches sonnent, mais derrière les murs, les prières se murmurent à voix basse, comme des fautes.

Jean, membre de la milice civile, n'est pas un soldat aguerri. On l'appelle quand il faut manœuvrer les pompes à bras qui sont réparties dans la ville, quand un incendie menace les maisons. Il connaît l'odeur de la fumée, le poids du bois mouillé, la fatigue des bras qui pompent. Mais ce jour-là, il pressent que son rôle sera détourné. Il a entendu parler des rassemblements clandestins, des cantiques qui s'élèvent malgré l'interdit. Il sait que **Montrevel**, le maréchal, ne tolère aucune désobéissance. Et pourtant, Jean n'a jamais pu se résoudre à voir dans ces prières un crime.

**Note historique :** *Le maréchal de Montrevel fut envoyé en Languedoc pour réprimer l'insurrection camisarde. Sa réputation de cruauté est attestée par plusieurs chroniques contemporaines.*

Le dimanche des Rameaux, quelques centaines de fidèles se rassemblent dans le moulin du canal de l'Agau, chez le meunier Mercier. Les chants montent, portés par la ferveur. Les voix s'élèvent, claires, malgré la peur. Jean, posté non loin, entend ces voix. Elles ne lui semblent pas dangereuses : elles lui rappellent les prières de son enfance, les fêtes simples où l'on célébrait la vie. Mais déjà, des espions ont rapporté la nouvelle. Le maréchal de Montrevel, interrompant son repas, ordonne à ses soldats de cerner le moulin.

— *Pas d'arrestations. Pas de procès. Ces huguenots n'ont pas leur place. Le feu fera justice.*

Ces mots, Jean les entend comme une condamnation. Les pompes qu'il manie d'ordinaire pour sauver vont devenir instruments de contrôle. Il serre les dents, incapable de protester.

Les soldats allument les quatre coins du moulin. Les flammes s'élèvent, le bois craque, les chants se muent en cris. Jean attend à côté de la pompe car interdiction d'arroser, le cœur lourd, sachant qu'il participe malgré lui à une tuerie. La chaleur est insoutenable, la fumée pique ses yeux. Les visages se collent aux fenêtres, les mains frappent contre les planches. Les soldats rient parfois, ou restent impassibles, comme si la mort n'était qu'une routine.

Jean détourne le regard. Il se répète qu'il n'est qu'un exécutant, qu'il n'a pas le choix. Mais au fond de lui, une voix s'élève : *Tu peux encore agir.*

À travers la fumée, il voit une femme serrant son enfant contre elle. Elle tente de fuir, mais les soldats la repoussent vers le brasier. — *Retourne ! hurle l'un d'eux en la frappant de la crosse.* Jean détourne les yeux, incapable de supporter la scène. Le feu dévore, les hurlements se mêlent au fracas des flammes. Une vingtaine de femmes et d'enfants périssent ainsi, prisonniers du moulin... mais il n'y a pas le compte. Le bois s'effondre, les flammes lèchent le ciel.

**Note historique :** Les chroniques rapportent qu'une vingtaine de femmes et d'enfants périrent dans l'incendie. Cet épisode est resté comme l'un des plus atroces de la guerre des Camisards.

Soudain, Jean aperçoit une silhouette frêle : une jeune fille qui cherche désespérément une issue contre la palissade. Ses mains saignent, ses yeux sont emplis de larmes. Alors, d'un geste brusque, il prit sa lance et arrosa vers cet endroit. L'eau s'écrasa sur le brasier qui bloquait le passage, fit reculer les flammes un instant, et ouvrit une brèche dans le mur de feu. La fumée se dissipa juste assez pour révéler les planches disjointes.

— *Par ici ! Vite !* souffla-t-il, la voix basse, comme s'il parlait à sa propre fille.

La jeune fille se précipita, profitant de l'ombre humide. Ses cheveux s'accrochèrent aux échardes, ses yeux emplis de larmes croisèrent ceux de Jean. Elle se glissa à travers l'ouverture, disparaissant dans la nuit.

Jean referma aussitôt le jet, reprit sa place, et fit mine d'obéir aux ordres. Les soldats, occupés à repousser d'autres fugitifs vers les flammes, ne remarquèrent rien. Mais son cœur battait à rompre : il savait qu'il venait de trahir Montrevel, et qu'il avait offert à cette enfant une chance de survie.

Au petit matin Jean rentre chez lui, hanté par les flammes et les cris et cette odeur âcre de chairs brûlées. Il croit avoir sauvé une vie. Mais il apprend, par un voisin, que la jeune

fille qui s'était échappée a été rattrapée et exécutée par strangulation. Son geste n'a offert qu'un sursis, une nuit de liberté. Il s'assoit devant son assiette de soupe, la tête entre les mains. Sa femme lui demande ce qui le tourmente, mais il ne répond pas. Comment expliquer qu'il a voulu sauver, et que la cruauté inhumaine a repris son dû ? Plus tard, la sinistre besogne commença. Jean fut de ceux qui durent remuer les cendres du Massacre du moulin de l'Agau.

Le bilan fut officiellement minimisé (80), mais les corps et les os entremêlés parlaient d'eux-mêmes. Au moins trois cents personnes avaient été consumées. Jean portait le poids de ce chiffre effrayant, contre l'unique silhouette qu'il avait vue s'enfuir dans la nuit. La nouvelle de l'atrocité se répandit. Le Maréchal de Montrevel fit savoir que l'incendie était le fruit d'une « juste et nécessaire rigueur ». L'évêque de Nîmes lui-même, Esprit Fléchier (2), loua cet « exemple » destiné à briser cet « orgueil » protestant. Jean, devant le brasier éteint, ne ressentait ni la religion ni la politique, mais seulement une rage froide contre l'impuissance. Il comprit que le feu n'était pas un ennemi simple. Il était l'outil des tyrans et le résultat de l'incurie.

Il ramassa un fragment de pierre calcinée qui portait encore l'empreinte d'une main. Il le glissa dans sa besace.

### **Le Serment du Sapeur**

Jean Delmas devint un homme nouveau, silencieux et obstiné.

Il ne dénonça jamais le crime et ne parla jamais de la jeune fille. Mais il devint un militant de l'ombre, obsédé par l'organisation. Il étudia les flux d'eau, les points faibles de la ville, la résistance des matériaux au feu. Il harcela le **Corps de Ville** (3) pour obtenir l'achat de nouvelles pompes à incendie plus puissantes et l'instauration d'une garde organisée, entraînée non pas pour les défilés, mais pour le danger.

Son objectif n'était plus d'éteindre les feux de bois, mais d'ériger un rempart contre les feux de l'inhumanité. Il voulait un corps dont la seule fidélité serait au cri de détresse.

Dans les décennies qui suivirent, lorsque les premiers règlements et les premières Compagnies de Secours contre les sinistres (4) virent le jour à Nîmes, le nom de Jean Delmas fut oublié. Mais l'esprit de son geste désespéré – l'acte de bravoure face à l'autorité, le serment fait sur les ruines de l'Agau – devint la véritable fondation morale des sapeurs-pompiers du Gard : l'engagement inconditionnel à sauver des vies, même quand l'ordre social s'y oppose.

1- L'Édit de Fontainebleau est un document majeur de l'histoire de France, car il marque la révocation de l'Édit de Nantes.

2- Il s'agit de Valentin Esprit Fléchier (1632-1710), un homme d'Église, prédicateur et écrivain, connu comme l'un des grands orateurs du XVII<sup>e</sup> siècle.

3- Le Corps de Ville était, sous l'Ancien Régime (principalement du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle), l'équivalent de l'administration municipale ou du conseil municipal actuel. C'était l'organe de gouvernement de la ville.

#### 4- An II (1793) : La Première Organisation Régulière

- Par arrêté municipal du 25 Ventôse de l'an II (15 mars 1793), la municipalité crée la première organisation régulière du Corps des Sapeurs-Pompiers de Nîmes.
- Ce corps était composé de 24 sapeurs et d'un Chef de Corps, divisé en quatre escouades.

AA SP 30 S